

Agenda

Action de carême le vendredi 7 avril

La Paroisse Saint-Riquier du Haut Clocher et le secours catholique organisent une action de carême « Bol de soupe » le vendredi 7 avril prochain au profit de l'association Tanjomoha à Madagascar. Cette action, qui se tiendra à la salle des fêtes, sera précédée de l'office du vendredi saint, en l'église de Coulouvillers, à 18h30.



Commémoration de l'armistice le dimanche 8 mai

Cérémonie au Monument aux Morts à 11h, suivie du traditionnel Vin d'honneur qui aura lieu exceptionnellement dans la salle de réunion de la mairie.

Ecole Becquestoile

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école Becquestoile de Saint-Riquier, n'oubliez pas de passer au préalable en mairie pour faire valider le certificat d'inscription.

Ce certificat est téléchargeable sur
www.ponthieu-marquenterre.fr/scolaire/238-2/
ou à retirer en mairie.



A NOTER :

- Un accueil d'information aura lieu au mois de mai
- Une matinée Portes Ouvertes est prévue le samedi 27 juin.

Mairie - 5 rue du 8 mai 1945 - 80135 COULONVILLERS
Tél : 03 22 28 84 97 - Courriel : mairie@coulouvillers.fr
site internet : <http://www.coulouvillers.fr>



Adressage

La loi 2022-217 du 21/02/2022 impose à toutes les communes de réaliser leur adressage (jusqu'alors prévu uniquement pour les communes de plus de 2000 habitants). Le numérotage des maisons doit ainsi être revu, parfois isolément, parfois plus globalement selon la configuration des rues.

Une 1ère phase de travail a été validée par le conseil municipal pour les annexes (Hanchy, La Chaussée, Cumont, Les Quatre Saisons), la 2ème phase étant en cours pour Coulouvillers bourg.

Vous recevrez, en cas de changement d'adresse, un certificat de numérotage qui vous permettra d'informer vos organismes d'assurance, votre banque, la sécurité sociale, etc.

Il est important de noter que toutes les démarches en cas de changement d'adresse sont entièrement gratuites.

Toutes les données validées par le conseil municipal seront versées dans la « Base Adresse Nationale ». Cette action permettra entre autres d'améliorer l'efficacité des services (fibre, livraisons), mais aussi votre sécurité (services d'urgence, police, gendarmerie).

Les services de la mairie se tiendront bien sûr à votre disposition pour toute question.

*Modèle de plaque d'habitation
(fournie par la mairie)*

